

Pouvoir d'achat : UFC-Que Choisir dénonce les frais bancaires

Dans un communiqué publié ce mardi, UFC-Que Choisir a exhorté le gouvernement à « mettre au pas les excès des banques » en matière de frais d'incidents. Ces opérations facturées aux consommateurs peuvent rapporter 1,8 milliard d'euros aux établissements bancaires. Selon l'association des consommateurs, les banques sont gagnantes à tous les coups sur les incidents de prélèvement.

Un appel qui vient quelques jours avant les élections législatives et alors que le gouvernement s'apprête à proposer un projet de loi pour soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs face à l'inflation qui ne cesse de grimper et que « les difficultés à boucler les fins de mois touchent de plus en plus de ménages », comme le précise le communiqué.

« Si un effort a été fait pour les populations fragiles, qui, si elles sont bien détectées, ne paient plus que 25€/mois maximum pour leurs frais d'incident, pour le reste de la population la protection s'est arrêtée au milieu du gué. Les commissions d'intervention ont été plafonnées en montant et en nombre, mais à un niveau élevé : le plafond à 8€, c'était à peu près la moyenne des frais pratiqués par les banques lors du plafonnement (8,67€ !). La logique est la même pour les chèques, dont les frais ne sont pas non plus plafonnés en nombre », précise Maxime Chipoy, porte-parole de MoneyVox.

Comme MoneyVox l'évoquait l'an dernier¹, pour être efficaces, les plafonds doivent être globaux, bien inférieurs aux tarifs pratiqués précédemment et réévalués progressivement.

« Pourquoi ne pas lancer un plan sur plusieurs années pour baisser progressivement et "désintoxiquer" les banques des frais d'incidents ? », s'interroge Maxime Chipoy.

Dans le cas où vous traiteriez ce sujet, Maxime Chipoy se tient à votre disposition pour répondre à vos questions :

- Comment expliquer ces frais « très élevés » ?
- Sont-ils plafonnés et/ou justifiés ?
- Pouvoir d'achat et frais bancaires : comment le gouvernement peut-il réguler ces tarifs ?
- Ces frais sont-ils applicables sur tous les consommateurs ou existe-il des exceptions ?
- Comment les éviter ?
- Etc...

¹ <https://www.moneyvox.fr/tarif-bancaire/actualites/83000/banque-le-vrai-bilan-des-tarifs-imposes-par-etat>

À propos de MoneyVox :

Créé en 2003, MoneyVox (anciennement cBanque) est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. MoneyVox traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.

Contact presse

Agence 3i Com

Wided Nasraoui – Lise Moreau

06 46 49 09 25 – 06 73 41 08 67

wided@agence3icom.fr – lise@agence3icom.fr